

## Cinémas

Revue d'études cinématographiques

Revue d'études cinématographiques

Journal of Film Studies



HOUBEN, Jean-François, *Dictionnaire de l'édition de cinéma*, Condé-sur-Noireau (Calvados), Corlet-Télérama, CinémAction, n° 100, 2001, 235 p.

Pascal Manuel Heu

Volume 13, numéro 1-2, automne 2002

Limite(s) du montage

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/007964ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/007964ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cinémas

ISSN

1181-6945 (imprimé)

1705-6500 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Heu, P. M. (2002). Compte rendu de [HOUBEN, Jean-François, *Dictionnaire de l'édition de cinéma*, Condé-sur-Noireau (Calvados), Corlet-Télérama, CinémAction, n° 100, 2001, 235 p.] *Cinémas / Revue d'études cinématographiques*, 13(1-2), 219–228. <https://doi.org/10.7202/007964ar>

Tous droits réservés © Cinémas, 2002

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Houben, Jean-François, *Dictionnaire de l'édition de cinéma*, Condé-sur-Noireau (Calvados), Corlet-Télérama, CinémAction, n° 100, 2001, 235 p.

Un répertoire de livres ne valant que s'il est revu et corrigé périodiquement (ou si, à tout le moins, lui succèdent addenda et errata), on voudra bien considérer les quelques remarques qui vont suivre moins comme des critiques que comme des suggestions de la part d'un lecteur avide de telles publications, aussi utiles au chercheur qu'au curieux et trop rares à notre goût.

Pour qui voulait réaliser un « dictionnaire encyclopédique des livres francophones de cinéma », pour reprendre la formule plus judicieuse employée par l'auteur à l'intérieur du livre pour désigner son *Dictionnaire de l'édition de cinéma*, de solides bases existaient déjà. Jean-François Houben y renvoie dans l'avant-propos (p. 2) : « [L]es lecteurs désireux de collationner davantage de références bibliographiques sont invités à se reporter aux ouvrages mentionnés dans la rubrique "bibliographie" », notamment l'irremplaçable (en tout cas non remplacée, au moins sur un point, comme nous le verrons plus loin) *Bibliographie internationale du cinéma et de la télévision* (Mitry, 4 tomes pour les publications francophones, 1966-1967). Il s'agissait, dans une certaine mesure, de prendre le relais de l'équipe constituée par Pierre Lherminier pour son *Cinéma pleine page. L'Édition cinématographique de langue française. Dossier 1985*, ouvrage remarquable qu'il fallait effectivement songer à renouveler.

À première vue, le projet se voulait très ambitieux. Pourtant, dès la page de titre, la prudence s'insinue, qui n'ira que croissant au fil de la lecture. L'entreprise n'est-elle pas quelque peu gâchée par les limites qu'elle s'est assignées ? La tâche n'était-elle pas trop ardue pour un seul homme<sup>1</sup> ? L'élaboration du projet et son suivi par l'éditeur furent-ils satisfaisants ?

De la bibliographie d'un ouvrage, on attend qu'elle soit la plus exhaustive et la plus précise possible ; *a fortiori*, d'un répertoire de livres, se disant qui plus est « encyclopédique ». On juge de sa qualité à l'aune de ces deux critères principalement, d'autant qu'à l'inverse de *Cinéma pleine page* (Lherminier 1985), qui présentait à la fois un historique et un état détaillés de l'édition cinématographique, nous sommes ici en présence d'« un simple catalogue », dépourvu de tout commentaire (contrairement à la *Bibliographie internationale du cinéma et de la télévision*), au risque de réduire l'édition cinématographique à « une nomenclature de titres » (Lherminier 1985, p. 6).

Passons rapidement sur le premier de ces deux critères. Comme le laisse entendre la citation de Jean-François Houben à la page précédente, l'exhaustivité n'ayant pas été tentée<sup>2</sup> (sans qu'il soit précisé ce qui dispense de chercher à l'atteindre), il est inutile d'entreprendre de ce côté la recension des lacunes, certes impossibles à éviter dans ce type de travail, quoique l'on puisse trouver que Jean-François Houben s'en excuse par avance de façon un peu commode en indiquant que, de toute manière, « les notices bibliographiques de la plupart des ouvrages ici recensés » peuvent être consultées, « généralement avec fruit » (p. 2).

Cependant, autant ce refus délibéré, et par conséquent assumé, de l'exhaustivité peut à la rigueur se comprendre, autant les choix éditoriaux que nous allons discuter ici, sur lesquels aucune explication n'est donnée, ni par l'auteur ni par l'éditeur, nous semblent fâcheux. Ils ne peuvent se justifier par le simple souci de ne pas alourdir ce dictionnaire, en premier lieu parce que certains numéros de *CinémAction* sont plus volumineux que lui (parfois même beaucoup plus puisque ce dernier comporte 235 pages alors que, par exemple, *L'Enseignement du cinéma et de l'audiovisuel dans l'Europe des Douze* en comportait 430) ; en second lieu, et surtout, parce qu'ils portent sur l'objet même de ce dictionnaire : « [L]es références *précises et actualisées au mieux* des ouvrages publiés — récemment ou plus anciennement — en langue française » (c'est nous qui soulignons) « sur un nombre étendu de sujets qui entretiennent un rapport étroit avec le cinéma » (p. 2). De sorte que ce dictionnaire est pratique,

assurément, et l'on pourra s'y référer avec profit, mais à défaut d'être suffisamment précis (en plus de ne pas être exhaustif), il ne peut prétendre au statut de référence. Et ce n'est pas parce que l'auteur a bien sûr prévenu ce reproche en assumant les limites qu'il s'est données qu'on ne peut lui en tenir rigueur, ainsi qu'à *CinémAction* — la part de responsabilité de l'auteur et/ou de l'éditeur n'ayant cependant que peu d'intérêt pour nous. Auteur et éditeur n'ont-ils pas été à la fois trop et pas assez ambitieux ?

L'imprécision de ce dictionnaire se manifeste de plusieurs façons, dont nous pouvons donner une idée en choisissant quelques exemples de négligences ou d'approximations dans la présentation et le relevé des références. La plupart de ces négligences ou approximations ne sont pas imputables à de simples erreurs ou coquilles, que l'auteur et les éditeurs auraient beau jeu de déclarer inévitables vu la masse d'information traitée, ce pour quoi nous pensons inutile d'en entreprendre le listing<sup>3</sup>. Nous avons choisi les exemples suivants parce qu'ils nous semblent révélateurs de certains choix éditoriaux discutables.

Ainsi, au lieu de « Georges Sadoul, *Écrits*, Ed. Union générale d'éditions, 1979 » (p. 72), aurait pu être répertorié l'ouvrage suivant : Georges Sadoul, *Écrits/1 : Chroniques du cinéma français, 1939-1967*, choix de textes et notes de Bernard Eisenschitz, éd. Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1979, 413 p.

Il nous semble inutile de souligner les avantages d'un relevé plus rigoureux des références, l'exemple qui précède parlant de lui-même, sinon pour noter que mentionner les collections, précision secondaire certes, aurait tout de même fourni des informations non négligeables. Ainsi, dans le cas du livre de Georges Sadoul, indiquer qu'il a été publié dans la collection « 10/18 » aurait rappelé aux lecteurs qu'il s'agissait d'une édition de poche<sup>4</sup>. De même, il est dommage que les petites brochures sur des cinéastes constituant la fameuse collection de l'« Anthologie du cinéma » (désignation omise), éditées en supplément aux numéros de « L'Avant-Scène du Cinéma », soient présentées comme des livres parus aux « Ed. L'Avant-Scène Cinéma », les recueils publiés en volumes étant quant à eux passés sous silence.

Dans le même ordre d'idées, ne pas mentionner les préfaces et avant-propos est regrettable dans bien des cas. Il n'est par exemple pas précisé que la préface signée Charlie Chaplin au recueil des textes sur le cinéma d'Élie Faure, *Fonction du cinéma*, publié en 1953, a été remplacée par une préface d'Yves Lévy dans la nouvelle édition de 1964 (et non réédition, comme l'indique Jean-François Houben, p. 70). Sans même parler de la différence d'intérêt historique et intellectuel entre ces deux préfaces, en l'occurrence surtout fonction de la différence de renom entre les auteurs — cherchez donc à acquérir ces livres et vous vous en rendrez vite compte<sup>5</sup>!

On regrettera également le choix de ne pas faire figurer le lieu d'édition, choix qui s'avère parfois préjudiciable. Il est certes très utile d'apprendre qu'un ouvrage de 206 pages sur Elio Petri a été publié en 1974 (p. 181). Toutefois, apprendre que l'éditeur est une « Faculté des lettres et sciences humaines » ne nous avance pas à grand-chose, le territoire français en étant abondamment pourvu<sup>6</sup>.

Notons, parmi les curiosités de cet ouvrage, un autre exemple de confusion entre réédition et édition nouvelle, le distinguo s'avérant peu souvent de pure forme. *L'Usine aux images* aurait été « réédité » en 1995 par Séguier et Arte (dont la contribution est omise, p. 70). Je ne pense pas que ce serait vanité de la part de Jean-Paul Morel et Giovanni Dotoli d'éprouver un peu d'agacement à ne pas voir leurs noms cités vu le remarquable travail qu'ils ont fourni pour proposer une édition entièrement refondue et confondante de méticulosité des écrits de Ricciotto Canudo sur le cinéma (et de laquelle on peut penser, *après coup*, qu'ils auraient dû l'intituler différemment). J'imagine qu'ils auront particulièrement apprécié de lire qu'ils se sont contentés de reprendre le recueil publié par Fernand Divoire en 1927, très incomplet et qu'ils jugent « fautif[f] à plus d'un titre » (Morel et Dotoli, dans Canudo 1995, p. 21). Sans exiger d'une revue « grand public » le même degré de rigueur qu'une thèse de l'École nationale des Chartes (et pourquoi pas d'ailleurs?), on est tout de même en droit d'en attendre un peu plus...

*A contrario*, des préfateurs ou responsables d'édition sont parfois transformés en auteurs de l'ouvrage recensé, par exemple

Andrée Tournès, désignée comme l'auteur du livre suivant : *Jean Delmas, Une vie avec le cinéma* (p. 74). Ou encore Michel Ciment et Louis Séguin, promus auteurs d'un livre sur Roger Tailleur (p. 73) alors qu'ils se sont contentés de regrouper des textes de leur ami sous le titre *Viv(r)e le cinéma* et qu'eux-mêmes se désignent clairement comme « éditeurs » (ils signent un « Avertissement des éditeurs », p. 25-26<sup>7</sup>). En outre, un manque de rigueur nuisible à la crédibilité de l'ouvrage se fait sentir quand des responsables d'un recueil de textes ou d'un *reprint* dont le travail fut autrement primordial sont omis, un bien flou « collectif » étant proposé à leur place à titre d'auteur (nous pensons en particulier, mais pas seulement, à la réédition en fac-similé de *La Revue du cinéma* avec des introductions, tables et témoignages établis et réunis par Odette et Alain Virmaux<sup>8</sup>).

Il se trouve néanmoins, convenons-en, des points positifs dans ce numéro de *CinémAction*, si ce n'est le simple fait d'exister, qui est loin d'être négligeable.

Aussi, le choix fait par *CinémAction* d'illustrer « ce numéro un peu particulier » par « des fac-similés de [ses] couvertures » (note de Guy Hennebelle, p. 2) était-il une astucieuse manière de célébrer son centième numéro, permettant en effet de montrer « la grande diversité des thèmes qu'a traités » cette précieuse revue ? On notera cependant, puisqu'elles ne sont pas mentionnées par son directeur Guy Hennebelle, deux exceptions à ce choix<sup>9</sup> : le *Dictionnaire de la censure au cinéma* (p. 58) et *Feux croisés sur la critique* (p. 70) bénéficient du même traitement de faveur alors qu'ils n'ont pas été édités par *CinémAction*. En quoi ces deux livres (une habile compilation qui ainsi mise en valeur peut passer pour l'ouvrage de référence en la matière ; un recueil d'entretiens qui, de la même manière, peut passer...) méritaient-ils d'être distingués des autres ? Qu'on se rassure, il ne s'agit pas de publicité clandestine, même si la mention « (Publicité) », apparaissant aux pages 197 au-dessus de la couverture d'un numéro de *L'Avant-scène cinéma* et 141 au-dessus des couvertures de trois numéros de la revue *Contre Bande*, n'a pas été rajoutée pour l'occasion. Il s'agissait plutôt de contrebande, puisque ce sont en effet les membres des mêmes groupes et équipes qui sont célébrés dans les deux cas d'exception, ces livres ayant pour

vertu première d'avoir été écrits par des collaborateurs de *CinémAction* (Jean-Luc Douin, conseiller à la rédaction et, accessoirement, journaliste au « Monde des livres <sup>10</sup> » ; Jean-François Houben, auteur du dictionnaire dont il est question ici) et l'un d'entre eux (*Feux croisés sur la critique*) ayant de surcroît été édité par le diffuseur de la revue (Le Cerf).

Autre choix qui nous semble très judicieux : le classement thématique, par rubriques (à l'intérieur desquelles un classement chronologique a été établi), qui rend la consultation de ce répertoire très agréable et, à tout le moins, beaucoup plus aisée que celle de la *Bibliographie internationale du cinéma et de la télévision* (Mitry 1966-1967). Excepté que, malgré les doublons, il n'était guère possible de ranger trop d'ouvrages dans deux rubriques à la fois (et *a fortiori* plus de deux). Aussi l'auteur a-t-il pris soin d'annoncer dès le départ que « certains ouvrages ont — régime de faveur exceptionnel — bénéficié d'une double entrée, lorsque leur objet couvrait deux thèmes distincts » (p. 2, c'est nous qui soulignons). L'auteur a donc pris le parti, compréhensible, de ne pas multiplier ce genre de traitement et, de plus, de considérer arbitrairement, mais délibérément, qu'aucun livre ne méritait de bénéficier de plus de deux entrées. Ceci se justifierait sans doute si on lisait ce type d'ouvrage de façon continue. Or, ce n'est pas le cas. Il s'agit du type même de livre qui se butine selon l'humeur ou qui se consulte selon le(s) besoin(s), rubrique par rubrique, au coup par coup, et si possible à l'aide d'un index (un index des auteurs fait en l'occurrence cruellement défaut). Dès lors, les effets pervers du classement thématique et des choix effectués par Jean-François Houben sont parfois criants. Un exemple caricatural <sup>11</sup> : Claude Mauriac apparaît, avec *L'Amour du cinéma*, comme l'auteur du premier livre portant sur « le(s) langage(s) cinématographique(s) » (rubrique « Esthétique », p. 87) ! Façon de voir assez cocasse, ma foi.

Plusieurs choix éditoriaux sont pour leur part particulièrement appréciables : la prise en compte de publications parues ailleurs qu'en France (essentiellement en Belgique, au Québec et à Alger) et d'ouvrages publiés par des universités ou par divers organismes peu connus des cinéphiles <sup>12</sup> ; la volonté de ne pas se

limiter aux livres en mentionnant également des revues. Toutefois, il est regrettable encore une fois que le suivi de l'éditeur n'ait pas été à la hauteur, la *Bibliographie internationale du cinéma et de la télévision* (Mitry 1966-1967) demeurant de ce fait une mine d'informations inégalée en ce qui concerne ce qui s'est publié dans les revues. L'inventaire de Jean-François Houben est en effet bien loin d'être complet sur ce point, ce dont on se gardera de le blâmer vu l'ampleur de sa tâche. Néanmoins, on ne peut s'empêcher de lui reprocher de nouveau un certain laxisme dans le relevé des références.

Le plus perturbant pour le lecteur est l'assimilation des revues à des maisons d'édition. Ainsi, ce n'est qu'un exemple, Philippe Haudiquet aura publié un livre sur Mark Donskoï aux « Ed. Image et Son » en 1964 (p. 162) : plus précisément il a fourni la principale contribution à un dossier sur Donskoï paru en novembre 1964 dans le n° 178 de la revue *Image et Son*, numéro qui comportait également un entretien avec Satyajit Ray, un compte rendu du festival de Venise et une section sur les films nouveaux. La confusion s'avère fâcheuse en ce qui concerne les Cahiers du cinéma, rien ne distinguant dans ce dictionnaire les livres publiés par la maison d'édition et les numéros spéciaux de la revue, y compris ceux qui s'insèrent dans la numérotation courante des *Cahiers du cinéma*, publication périodique (par exemple l'« Autoportrait(s) » d'Isabelle Huppert (p. 21), « un numéro conçu et réalisé par une actrice » (Les Cahiers, *Cahiers du cinéma*, n° 477, mars 1994, p. 4)).

On ne s'étonnera donc pas que les références de la rubrique « Revues de cinéma » (p. 197-198) ne soient pas données non plus de façon très satisfaisante. En revanche, les numéros de *CinémAction* sont un peu plus scrupuleusement référencés<sup>13</sup>. Comme quoi...

Les solutions aux problèmes posés par ce genre de répertoire résident probablement dans la formation d'une équipe éditoriale aux connaissances plus vastes et dans l'édition électronique. Cette dernière ne constituerait sans doute pas une panacée, elle ne remplacerait d'ailleurs pas forcément l'édition papier, mais en proposerait une version complémentaire, ses références pouvant être à la fois plus complètes, plus rigoureusement établies et plus



nombreuses, ce qui permettrait d'atteindre un plus haut degré de précision et de tendre vers l'exhaustivité. De plus, et surtout, cette version alternative pourrait être plus aisément amendée et périodiquement « actualisée au mieux », pour reprendre l'objectif affiché par Jean-François Houben.

Pascal Manuel Heu

Université de Paris I

#### NOTES

1. On peut à cet égard se demander dans quelle mesure les personnes mentionnées en remerciements (en tout petits caractères, en bas de la page 2) ont pris part à ce travail, rien n'indiquant par ailleurs qu'il s'agirait d'un ouvrage collectif.

2. Contrairement à ce que prétend un discours promotionnel tonitruant, tel qu'il figure notamment sur le site Internet de *CinémAction* (repris tel quel sur le site de l'Association française de recherche en histoire du cinéma): « [...] *CinémAction* s'est avisé qu'il n'avait pas été publié depuis vingt ans [*sic*] de recension exhaustive de TOUS [*sic* + pléonasm] les livres qui ont paru, en langue française, où que ce soit, sur le cinéma. » (Ce n'est pas nous qui ajoutons les majuscules.)

3. Toute règle pouvant souffrir ses exceptions, signalons-en deux : Actes Sud n'a, aux dernières nouvelles, toujours pas publié les actes du colloque sur l'histoire de la cinéphilie qui s'est tenu en 1996 à l'institut Lumière (*L'Invention d'une culture*, publié en 1997 si l'on en croit Jean-François Houben, p. 74). Claude Autant-Lara a publié d'autres volumes de mémoires ou de discours (notamment *Le Coq et le Rat*) et plusieurs de ses livres ont été édités ou réédités (parfois avec des annexes supplémentaires) aux éditions Le Flambeau. De là à penser que *CinémAction* ait voulu relayer la censure qui menaçait souvent les écrits et paroles de Claude Autant-Lara (p. 152), il n'y a qu'un pas, que l'on se gardera de franchir, l'ignorance semblant très vraisemblable.

4. Le souci d'honnêteté nous oblige à signaler que « 10/18 » est pourtant l'une des rares collections mentionnées à plusieurs reprises, par exemple page 111... à propos de « Georges Sadoul, *Chroniques du cinéma français*, Ed. UGE 10/18, 416 p., 1979 » ! Il convient hélas de remarquer qu'il ne s'agit pas du seul ouvrage référencé de manière différente selon la rubrique où il se trouve...

5. Peut-être pas étranger là non plus au nom du préfacier...

6. À moins de connaître un peu la carrière universitaire de l'auteur de cet ouvrage, Jean A. Gili (« *et al.* »), ce qui nous laisse supposer, mais supposer seulement, qu'il s'agit de la faculté de Nice.

7. En dissimulant néanmoins admirablement au passage — tirons-leur notre chapeau, « c'est trop fort ! », comme disent certains jeunes gens, « c'est un peu fort de café ! », comme disent certains anciens — le peu de peine qu'il leur en a coûté. « Tout un appareil de renvois, d'allusions, de références, [...] de mentions, voire de réticences » a été « reproduit tel quel parce qu'ils faisaient et font encore partie de la vie même de l'écriture », « sans les encombrer de notes et d'"éclaircissements" » (p. 26, c'est moi qui souligne). Et Michel Ciment et Louis Séguin de conclure : « [a]u lecteur, si le cœur lui en dit, de se mettre en marche et d'explorer les alentours », ce qui est une remarquable façon de s'exonérer du véritable travail d'édition qui aurait pu être

accompli. Qu'un tel travail soit fastidieux et peu valorisant, et par conséquent rarement entrepris, de même que l'édition intégrale d'un œuvre (encore que certains — notamment Pierre Lherminier, grâce à sa monumentale édition des écrits de Louis Delluc — lui doivent à juste titre une bonne part de leur réputation), j'en conviens bien volontiers. N'est-il toutefois pas regrettable que le cœur des journalistes, y compris ceux qui enseignent par ailleurs à l'université (ce qui n'en est que plus déplorable), ne leur en dit pas bien souvent dès lors qu'il s'agit de se mettre en marche (arrière) dans un travail d'érudition, laquelle est forcément jugée encombrante, et par conséquent inutile, quand bien même on prétendrait faire œuvre d'éditeur ou d'historien ?

8. Un volume d'index (des thèmes, noms et titres), également réalisé par Alain et Odette Virmaux, ne put finalement paraître. Une copie du manuscrit a récemment été déposée à la BiFi, Alain Virmaux souhaitant qu'elle soit mise à la disposition du public.

9. Une autre exception s'explique aisément : il aurait été absurde de reprendre pour la couverture de ce numéro la couverture d'un numéro précédent. L'éditeur s'est rabattu sur une photo tirée du film de Michel Deville *La Lectrice*, sur laquelle figurent des livres. Ce choix n'est pas mauvais en soi, mais on aurait pu lui préférer une photo tirée d'un film dans lequel apparaît un livre ou une revue sur le cinéma. Car il y en a, à commencer par la célèbre séquence du *Mépris* où Brigitte Bardot lit dans son bain le *Fritz Lang* de Luc Moullet. Quant à l'illustration figurant en page 1 (Jean-Louis Barrault dans *Les Enfants du paradis*), il est difficile de deviner pourquoi elle a été retenue.

10. Dans *Le Monde* du 7 décembre 2001 (« Le Monde des livres », p. X), l'ouvrage de Jean-François Houben a fait l'objet d'une notule dans laquelle « J.-L. D. » ne tarit pas d'éloges pour cet « outil indispensable », « cette somme bibliographique de référence » « d'autant plus aisée à consulter qu'elle est organisée en rubriques thématiques classées alphabétiquement, comportant de multiples passerelles vers des rubriques connexes ». Mettons sur le compte de l'enthousiasme les deux erreurs que comporte sa caractérisation du livre en question : « la recension des dizaines de milliers d'ouvrages et d'articles publiés sur le Septième Art, depuis ses origines. » Jean-François Houben n'a jamais prétendu recenser les articles, tâche qui se serait révélée plus insurmontable encore que la recension des ouvrages. Quant à cette dernière, nous avons vu qu'elle était loin d'être exhaustive, ce que Jean-François Houben reconnaît. Par conséquent, l'emploi de l'article indéfini « des », qui implique qu'elle le serait, ne s'imposait pas : « la recension de [telle quantité d'ouvrages] » aurait mieux convenu. Enfin, parler de « dizaines de milliers d'ouvrages » nous paraît quelque peu excessif.

11. D'autres rubriques semblent privilégier les ouvrages récents au détriment des plus anciens. L'édition française a-t-elle attendu 1936 et 1948 pour aborder l'« Enseignement (du et par le cinéma) » (p. 83) et « Enfance et éducation » (p. 82) ? Contre-exemple : l'année 1926, qui vit la parution du *Cinéma scolaire et éducatif*, par Eugène Reboul, et d'un « nouveau guide pratique », *Le Cinématographe et l'enseignement*, par G.-Michel Coissac. On peut également trouver un peu dommage de dater de 1979 la première étude régionale (rubrique « Cinémas français régionaux », p. 114). Sans même remonter de nouveau jusqu'à Coissac (*Le Limousin et l'écran*, publié en 1938), l'*Histoire du spectacle cinématographique à Perpignan*, de 1896 à 1944 de René Noell (numéro spécial publié par les *Cahiers de la Cinéma* en 1973) aurait pu être mentionnée. Il est de même étonnant que le premier ouvrage sur le festival de Cannes ait paru en 1981 (p. 97). De trop nombreuses imprécisions et omissions empêchent de trop se fier à l'information, pourtant intéressante si elle s'avère juste.

12. Il n'aurait à ce propos pas été superflu de développer les nombreux sigles utilisés. Car autant « IDHEC », « BIFI » ou « ONISEP », voire « UGE » ne posent pas trop de

problèmes, autant «AIDF», «CNDP», «CRDP», «INRP», «CQDC», «CERTC», «PULIM» et autres ne disent pas forcément grand-chose à tout le monde.

13. Par exemple le volume dirigé par Joël Magny sur les théories du cinéma (p. 72) ou celui de Monique Martineau sur l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel (p. 84).

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

**Canudo 1927** : Ricciotto Canudo, *L'Usine aux images*, préface de Fernand Divoire, Genève, Office central d'édition, 1927.

**Canudo 1995** : Ricciotto Canudo, *L'Usine aux images*, édition intégrale établie par Jean-Paul Morel (avec la participation de Giovanni Dotoli pour la présentation et les annexes), Paris, Séguier/Arte, 1995.

**Delmas 1997** : Jean Delmas, *Une vie avec le cinéma : textes publiés dans « Jeune Cinéma » (1964-1979)*, éléments biographiques, textes inédits, témoignages et documents réunis par Andrée Tournès, Paris, Jeune Cinéma/Jean-Michel Place, 1997.

**Douin 1998** : Jean-Luc Douin, *Dictionnaire de la censure au cinéma : images interdites*, Paris, PUF, 1998.

**Faure 1953** : Élie Faure, *Fonction du cinéma : de la cinéplastique à son destin social, 1921-1937*, préface de Charles Chaplin, Paris, Éditions d'Histoire et d'art/Plon, 1953.

**Faure 1964** : Élie Faure, *Fonction du cinéma : de la cinéplastique à son destin social*, introduction d'Yves Lévy, Genève, Gonthier, 1964.

**Houben 1999** : Jean-François Houben, *Feux croisés sur la critique. Dix-sept entretiens*, préface de Claude Beylie, Paris, Le Cerf, coll. « Septième Art », 1999.

**Lherminier 1985** : Pierre Lherminier (coordination), *Cinéma pleine page. L'édition cinématographique de langue française. Dossier 1985*, Paris, Pierre Lherminier/Flammarion 4/B.P.I. (Centre Georges-Pompidou), 1985.

**Martineau et al. 1991** : Monique Martineau (et al.), *L'Enseignement du cinéma et de l'audiovisuel dans l'Europe des Douze*, Condé-sur-Noireau (Calvados), Corlet-Télérama, CinémAction, H.S. n° 4, 1991.

**Mauriac 1954** : Claude Mauriac, *L'Amour du cinéma*, Paris, Albin Michel, 1954.

**Mitry 1966-1967** : Jean Mitry, *Bibliographie internationale du cinéma et de la télévision. 1<sup>re</sup> partie : France et pays de langue française*, Paris, I.D.H.E.C., 1966-1967, 4 tomes.

**Sadoul 1979** : Georges Sadoul, *Écrits/I : Chroniques du cinéma français, 1939-1967*, choix de textes et notes de Bernard Eisenschitz, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1979.

**Tailleur 1996** : Roger Tailleur, *Viv(r)e le cinéma*, préface de Frédéric Vitoux, édition établie par Michel Ciment et Louis Séguin, Arles, Actes Sud/Institut-Lumière, 1996.

**Virmaux 1979** : Alain et Odette Virmaux, réédition en fac-similé de *La Revue du cinéma : 1928-1931/1946-1949*, préfaces de Jean-Paul Le Chanois et Jacques Doniol-Valcroze, avec introductions tables et témoignages, Paris, Pierre Lherminier, 1979-1980, 5 tomes.